MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT AU LYCÉE ?

De quoi ai-je besoin pour ma démarche en ligne ?

Du xx au xx 2021

➜ **Identifiant et mot de passe**
de mon compte Éducation nationale (ATEN)
fournis par mon établissement
ou de mon compte France Connect
➜ **Mon adresse de messagerie**

Savoirs & compétences
NOUVEAU LYCÉE
L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Mes choix de formation pour mon enfant

1

Je me connecte à Scolarité Services avec mon compte ATEN ou France Connect :

https://teleservices.ac-martinique.fr/ts

J'accède à la rubrique « Inscription ».

Je prends connaissance des informations concernant la formation et le lycée dans lesquels mon enfant est affecté avant de commencer l'inscription dans cet établissement.

2

Je choisis les options souhaitées parmi celles proposées par l'établissement.

Mes informations

3

Je vérifie mes informations ainsi que celles de mon enfant (identité, coordonnées, type d'hébergement au lycée) et je modifie si nécessaire.

Validation de l'inscription

4

Je consulte le récapitulatif et je valide l'inscription de mon enfant dans son futur établissement.

5

Si l'établissement le demande, je prépare les documents à fournir en complément : des exemples et des formulaires téléchargeables sont disponibles, les dates et modalités de transmission au lycée sont précisées sur chaque document.

Le récapitulatif de l'inscription est téléchargeable et imprimable.
Conservez-le pour vos futurs échanges avec le lycée de votre enfant.

Toute l'information sur www.education.gouv.fr/inscription-lycee

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

Vous pouvez aussi demander une bourse de lycée.

COMMENT DEMANDER UNE BOURSE DE LYCÉE ?

Du 28 juin au 6 juillet 2021

Le déroulement de ma demande

1. Je me munis de mon dernier avis d'impôt ou de ma déclaration de revenus.

2. Je me connecte à Scolarité Services avec mon compte ATEN ou France Connect
https://teleservices.ac-martinique.fr/ts
j'accède à la rubrique « Bourse de lycée ».

3. Je fais une demande pour mon enfant qui était en 3e en collège et qui est au lycée public à la rentrée 2021.

4. Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse.

Ma demande sera traitée dès la rentrée de septembre par le service de gestion des bourses de mon académie.

En savoir plus sur
education.gouv.fr/aides-financieres-lycee